

C.F. :
REF :
...../...../.....

INSCRIPTION SCOLAIRE

Année scolaire : 2012-2013



Maternelle :

Elémentaire :

Cadre réservé à l'administration

Ecole : Classe :

ELEVE

Fille

Garçon

Domicile de l'enfant chez :
(Parents séparés – Si résidence alternée cochez les deux cases)

Père

Mère

Nom : _____ Prénoms : _____

Date de naissance : ___/___/___ Lieu de Naissance : _____ n° du département : _____

Nationalité : _____

SCOLARITE ANTERIEURE : Ecole : _____ Secteur : Public Privé

Classe : _____ Ville : _____ n° du département : _____

PERE (OU TUTEUR)

Nom : _____ Prénoms : _____

Adresse : _____

portable : _____

domicile : _____

MERE (OU TUTRICE)

Nom marital : _____ Prénoms : _____

Nom de jeune fille : _____

Adresse (si différente de celle du père) : _____

portable : _____

domicile : _____

Autorité parentale* :

Conjointe

Père

Mère

Tuteur

*Par principe, le père et la mère exercent conjointement l'autorité parentale, sauf dans le cas d'une décision de Justice ou d'une famille naturelle. En l'absence d'information communiquée (copie d'un acte judiciaire tel que la partie du jugement de divorce ou de séparation précisant les modalités de garde de l'enfant, déclaration conjointe ou acte de communauté de vie), les deux parents exercent les mêmes droits, notamment en ce qui concerne la garde de l'enfant.

Documents à fournir en photocopie

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Acte judiciaire (si nécessaire)

Date : / /

Signature des responsables légaux :

